



Nantes
Renaissance

Sauvegarder, Restaurer,
Transmettre le Patrimoine

La Lettre

PROGRAMME

A vos agendas ...

Accès libre et gratuit

Les événements

- **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2014**, samedi 14 et dimanche 15 juin, sur le thème « Lumière et couleurs ». Pour cet événement, Nantes Renaissance vous propose deux visites guidées gratuites.
- Nantes aux couleurs de la mosaïque
- Promenade sensorielle au jardin japonais de l'Île de Versailles
Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contacter le secrétariat de l'association : 02 40 48 23 87 ou contact@nantesrenaissance.fr

Les conférences

Les conférences ont lieu au Muséum d'Histoire naturelle, 12 rue Voltaire

- **Les menuiseries nantaises**, jeudi 17 avril à 18h, par Patrick Lebeau, responsable de l'entreprise de menuiserie Lebeau SARL, signataire de la Charte de qualité de Nantes Renaissance
- **Mathurin Crucy**, jeudi 22 mai à 18h, par Alain Delaval, chargé d'études documentaires principal à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Nantes - DRAC Pays de la Loire

Echanges autour ...

Les ateliers d'échanges autour ... ont lieu au siège de l'association, 13 rue de Briord à Nantes

- **Nantes et la carte postale ancienne : Chantenay**, mercredi 23 avril de 14h30 à 16h, animé par Yvette Bellet. Evoquer l'histoire du quartier de Chantenay grâce à des cartes postales anciennes sélectionnées par Nantes Renaissance.

Activités réservées aux adhérents

Les visites

Inscription préalable obligatoire au 02 40 48 23 87. Les lieux de rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription. Groupe de 25 personnes. Tarif unique : 3€.

- **La Liberté du commerce à Chantenay**, samedi 12 avril à 14h30, visite commentée par Yvette Bellet
- **Découverte du site d'Indret**, jeudi 24 avril à 15h, visite commentée par le Pôle Historique d'Indret
- **Etude comparative des places Graslin et Royale**, mardi 20 mai à 18h, visite commentée par Yves Steff, architecte-urbaniste, agence A. U.P
- **Découverte de la Porte Saint-Pierre et des travaux de restauration de la Psalette**, vendredi 6 juin à 9h30, visites commentées par Elisabeth Perrot et Marc Couronné, architectes à la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la ville de Nantes.

Les ateliers des samedis des savoir-faire

Inscription préalable obligatoire au 02 40 48 23 87. Ces ateliers se dérouleront de 9h à 12h, au 13 rue de Briord à Nantes. Tarif d'inscription : 20 € par séance.

- **Enduits décoratifs en terre** avec Riccardo De Paoli, architecte spécialiste de la terre crue
● samedi 24 mai. Groupes limités à 10 personnes
- **Plâtrerie et staff** avec Anthony Dugué, plâtrier-staffeur (entreprise Bonnin-Dugué)
● samedi 7 juin, samedi 21 juin. Groupes limités à 6 personnes
- **Sculpture et taille de pierre** avec Cédric Scriven, sculpteur et tailleur sur pierre
● samedi 12 avril, samedi 17 mai, samedi 31 mai. Groupes limités à 6 personnes

Erratum dans La Lettre de Nantes Renaissance n°86

Dans l'article « *La rue des Hauts-Pavés en 1950* », une erreur s'est glissée au deuxième paragraphe : la frise de Monsieur Jean-Bapt' Supiot mesure 14,65 m par 0,30m.

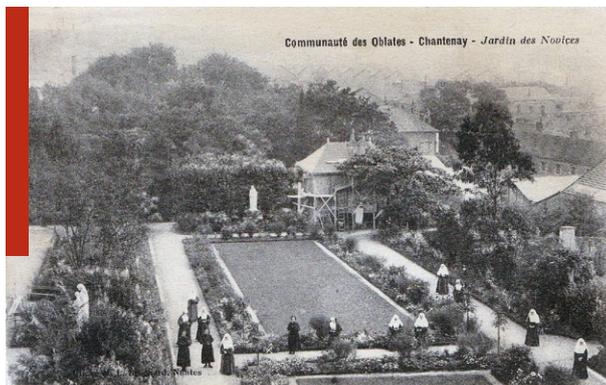


Cour ovale,
11 rue Kervégan et 9 allée Turenne

Petite histoire du couvent des sœurs Oblates... partie 2

En 1879, M^{lle} Berthe-Anaïs Panneton, après avoir hérité de son père, de sa sœur et de son frère, se retrouva seule détentrice de la Hallée. Le 1^{er} juillet 1886¹², elle céda aux époux Chaignon, plan à l'appui, 3809 m² dans la partie Sud-Est de sa propriété, à la lisière de la commune de Nantes et, le 26 août suivant, la partie la plus vaste à la « *Société civile des Services Hospitaliers* », créée un an plus tôt pour devenir la personnalité juridique des Sœurs Franciscaines Oblates. La venderesse se réservait alors l'usage du porche, de la grille d'entrée et des terrains au bout vers l'ouest. A cette date, la Hallée, amputée au Sud de parcelles ou de portions de parcelles vendues à des particuliers et à la « *Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans* » pour l'extension de la voie ferrée, couvrait environ 51 142 m². Elle comprenait une « *maison de maître, cours, bâtiments de servitudes, vastes dépendances, grand jardin d'agrément, jardin potager, parc et plusieurs borderies. Le tout presque entièrement entouré de rues et de chemins* »¹³. Cette brève présentation ne permet pas de connaître ce qui restait des anciens logis et du manoir. Par ailleurs, l'acte de vente ne mentionne pas les numéros des parcelles vendues.

Le 1^{er} mars 1887, les religieuses prenaient possession de leur nouveau domaine et le 1^{er} mai 1888 avait lieu la pose de la première pierre de la chapelle bâtie, nous dit-on, selon les plans de la fondatrice de la congrégation M^{lle} Sophie-Victorine de Gazeau, sœur Marie-Thérèse en religion¹⁴. Le bâtiment d'inspiration néo-gothique, comme la plupart des édifices religieux de cette époque, a été élevé à l'Est de la maison Crucy sur les terres de l'ex-Baronnerie.



Communauté des Oblates - Chantenay, Jardin des Novices, cliché de M. L. Brochard

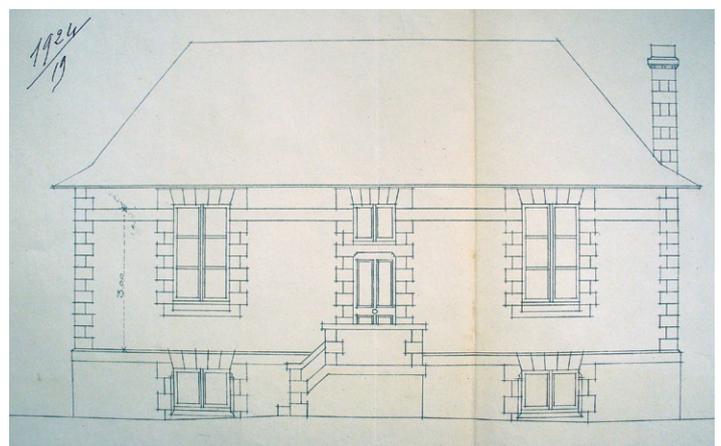
C'est à partir de l'aile Ouest édifée entre mai 1890 et avril 1891¹⁵, sur des terrains alors non bâtis, à proximité de ce qui devait être la maison Crucy, que le couvent dit « *Notre-Dame du Chêne* » prit forme en se développant vers l'est pour rejoindre la chapelle. Un document photographique¹⁶ non daté, mais antérieur à l'édification de l'aile orientale, montre une partie de la maison Crucy, toute blanche avec sur son flanc Est, une étroite construction qui semble faire la liaison avec la chapelle.

Les Archives Municipales conservent pour les années 1922, 23, 24 et 25 des demandes de permis de construire, formulées soit par la « *Société civile des Services Hospitaliers* », soit par l'architecte Joseph Bougoüin, accompagnées des plans et des élévations des bâtiments. En revanche, rien n'a été trouvé concernant la première époque des travaux, si ce n'est, en juin

1901, un courrier de la Supérieure au Maire de Chantenay indiquant la construction d'une infirmerie et d'une petite étable¹⁷ sans que le lieu soit précisé.

Le 10 mai 1922, M. Bougoüin demandait « *de faire construire une aile à un bâtiment sis à la Hallée, place de la Brianderie pour la Sté civile des Services Hospitaliers* »¹⁸. Il s'agissait alors de l'aile Est, ce qui tendrait à prouver l'achèvement de l'avant-corps. Auparavant, l'entreprise Drouin s'était livrée à de nombreuses démolitions d'octobre 1921 à avril 1922 pour entreprendre rapidement les travaux de reconstruction. Dès août 1922 les ouvriers étaient parvenus au premier étage et en octobre aux lucarnes.

En 1923, les démolitions se poursuivirent, dont celle d'un vieux château. S'agissait-il du vieux manoir à tourelle évoqué en 1793 ? En juin de la même année, la « *Société civile des services hospitaliers* » sollicitait « *l'autorisation de poursuivre les travaux de construction de bâtiments à usage collectif* »¹⁹ et quelques mois plus tard, en 1924, celle de bâtir « *des étables et dépendances avec greniers au-dessus et une maison isolée avec serre* »²⁰. Cette maison avec serre, bâtie après la grande aile, était destinée au prédicateur. Elle était nommée il y a peu encore maison de l'aumônier. Au cours de l'année 1924, le livre-journal de l'entreprise Drouin mentionnait la construction



Façade principale de la maison du Prédicateur, 7 décembre 1923 (AMN - 1 O 4104)

du clocheton au sommet de l'avant-corps, celle de la nouvelle conciergerie attenante à la chapelle et toutes celles figurant sur la demande du permis de construire.

En décembre 1925, une nouvelle demande était déposée, pour la construction de la maison du jardinier au Nord-Est. La maison adossée à un bâtiment ancien, fut un temps le Généralat²¹.

Les religieuses pensent qu'en 1925, pour les 50 ans de la Fondation, les travaux devaient se terminer²².

Outre l'entreprise Drouin, à laquelle les Oblates restèrent très fidèles au cours des ans, il faut signaler l'entreprise Beuchet pour les travaux de menuiserie y compris l'escalier de l'avant-corps, sans oublier la maison Bonnet pour le parc et les rocailles.

La comparaison du cadastre de 1970²³ avec celui de 1833 semble montrer une extension de la propriété au Nord sur l'ancien « *gaste denier* » et des pertes de surface au Sud. Ainsi au cours des années 1940-1941, la propriété traversée en



Détournement de la voie ferrée au sortie du tunnel,
13 mai 1941 (AMN 26 Fi 0940)

souterrain du Nord-Est au Sud-Ouest pour la réalisation du tunnel ferroviaire se retrouva amputée au débouché de l'ouvrage.

Dans les années 1950 d'autres terres étaient cédées pour l'ouverture du foyer Benoît Labre.

Au début des années 2000 des bâtiments de ferme, au Sud, près de la rue Fontaine des Baronnie, ont été vendus à la municipalité. Ces bâtiments réunis autour d'une cour semblent d'époques différentes. L'un d'eux devait exister en 1833, un autre évoque les constructions clissonnaises et le troisième aspectant le boulevard de Cardiff, avec ses fenêtres circulaires, pourrait dater des années 1838-39. Là se trouve la Maison de l'Apiculture.

Plus récemment des transformations importantes sont intervenues. En effet, au fil du temps, faute de recrutement, la communauté a vu ses effectifs décliner. Seules restaient ou étaient accueillies des soeurs retraitées, malades ou handicapées dans des bâtiments devenus trop vastes. En 2006, la gestion de la propriété a été cédée à la «Mutualité Retraite» pour l'accueil des personnes âgées dépendantes, qu'elles soient religieuses ou laïques (80 personnes y résident actuellement). L'inauguration officielle s'est tenue le 6 juin 2013. Cette nouvelle orientation a demandé à la fois l'aménagement, la mise aux normes et l'extension des bâtiments existants. Ainsi, des constructions en béton avec toit en terrasse et au blanc



Nouvelles constructions sur le site du Couvent des Oblates (08-03-2014)



Extrait du plan cadastral parcellaire de 1970, section IL (AMN 1 Fi 2941)

éclatant sont venues doubler les ailes en retour rompant l'harmonie préexistante.

En 2011, la Ville a fait l'acquisition de diverses parcelles du parc, représentant environ 3 hectares. Toutefois, la chapelle, le cimetière des Sœurs et le Mausolée où reposent les Mères supérieures restent la propriété des Oblates. Depuis juin 2013, le parc est ouvert au public. Au Nord, des terrains ont été vendus et un immeuble d'habitation est actuellement en construction le long de la rue de la Brianderie. Quant aux religieuses encore présentes, elles résident dans l'ancienne infirmerie, place de la Brianderie.

Sources :

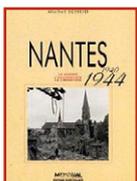
- ¹² : ADLA - 4 E 26/ 135 - Notaire : Rebsomen
- ¹³ : ADLA - 4 E 26 / 136 - Notaire : Rebsomen
- ¹⁴ : Franciscaïnes Oblates du Sacré Coeur - Historique de la Congrégation.
- ¹⁵ : Franciscaïnes Oblates du Sacré Coeur - Historique de la Congrégation
- ¹⁶ : D'après photographie de l'entreprise Drouin
- ¹⁷ : AMN - 1 O 253
- ¹⁸ : AMN - 1 O 3013
- ¹⁹ : AMN - 1 O 3757
- ²⁰ : AMN - 1 O 4104
- ²¹ : AMN - 1 O 5473
- ²² : Franciscaïnes Oblates du Sacré Coeur - Historique de la Congrégation
- ²³ : AMN - 1 Fi 2941

Texte : Nicole Pigeon
Plan et Cadastre : Archives Municipales de Nantes
Carte postale : Yvette Bellet
Photographies : Archives Municipales de Nantes et Nicole Pigeon

PUBLICATION

Nouvelles ressources documentaires

Le centre de ressources de Nantes Renaissance s'est enrichi, en 2013, par un don de Madame Fauchoux-Bureau. Qu'elle en soit ici vivement remerciée. Ces ouvrages sont consultables sur place à Nantes Renaissance, les mardi et jeudi de 13 heures 30 à 17 heures. Ils concernent principalement la Vendée avec par exemple ses églises et abbayes romanes ou l'île de France avec ses châteaux et manoirs sans oublier Nantes.



Nantes 1940 - 1944, la guerre, l'occupation, la libération, par Michel Scheid (Ed. Ouest-France - Mémorial de Caen, 1994)

19 juin 1940 : entrée des Allemands. 12 août 1944 : arrivée des Américains. Entre ces deux dates, quatre années de larmes, de sang et de plomb. Un peu plus de 1500 jours pendant lesquels les Nantais vivront tout ce que les Français ont vécu sous la Seconde Guerre mondiale. Cet album nous livre, à travers des documents fondamentaux, parfois inédits, l'essentiel de ce qu'on ne saurait oublier sur Nantes la martyre et Nantes la rebelle.

Les cours intérieures... à défaut de les connaître, il faut se les imaginer comme des lieux pleins de charme, véritables « pièces à ciel ouvert ».

Le temps semble suspendu. Depuis l'atrium de la domus romaine de l'Antiquité en véritable pièce de vie, en passant par la cour des premiers hôtels seigneuriaux du Moyen-Age ou encore la cour théâtre de la Renaissance, elle garde son caractère privilégié et laisse aujourd'hui les traces de son passé tout en s'inscrivant dans l'air du temps avec les opérations urbaines qui n'hésitent pas à leur réserver une place d'honneur, comme celle de la cour Ovale, Quai Turenne, une des restaurations les plus emblématiques de Nantes.

Tracé et forme d'une cour : la silhouette d'une « pièce à ciel ouvert »

Véritable respiration dans le tissu urbain de la ville, la cour intérieure se distingue de la courette (lumière et aération) par ses plus larges dimensions. Elle se définit comme un espace « en creux fermé » ou ouvert sur la rue de forme généralement régulière - carrée, rectangulaire, à pans coupés, rarement circulaire - serti par un ensemble bâti : corps principal et ailes en retour d'équerre composent l'espace de la cour et l'organisent.

Fonction et usage social : une intimité privilégiée et préservée

Entièrement minérales ou véritables écrans végétaux, ces lieux très secrets, en retrait de la rue préservent l'intimité de leurs occupants. On retrouve dans sa fonction spatiale l'idée du clos qui renvoie à son étymologie latine où le terme « cohors » constituée de « co- » et de « hortus » signifie « jardin clos »¹. Un jardin à l'abri des regards, voir sans être vu. C'est peut-être là où réside une de ses spécificités, avec l'idée d'espace mis en scène qui rappelle la cour de parade ou la cour d'honneur de l'Ancien Régime. Zone intermédiaire aussi, la cour intérieure est un entre-deux. Un glissement spatio-temporel entre l'espace public de la rue et l'espace privé d'un ensemble bâti, le franchissement sensible vers l'intime. Cette relation entre extérieur et intérieur dégage la notion de « seuil » en lien étroit avec la notion du domestique de l'habitation. La fluidité de ce rapport dépend aussi de la transparence et des filtres utilisés : porte cochère, porche, passage couvert, avant-cour...



17 rue de la Juiverie

Vers une ouverture des cours : le cheval de bataille des amoureux du patrimoine

En 2008, un arrêté municipal a conduit à la fermeture des cours intérieures au public nantais, suite à l'appropriation de ces lieux en espace de « squat ». Laissées à l'abandon et livrées au passage du temps, les cours se sont faites plus discrètes. On ne peut s'empêcher de penser ces phénomènes d'appropriation comme un moyen de s'emparer de la ville qui se dérobe derrière des façades sur rue et qui ont fait l'objet de restaurations récentes dans le cadre des campagnes de ravalement. En effet, il arrive fréquemment que le passant soit pris de surprise par le contraste entre un front bâti aligné sur rue, répondant à des logiques urbaines (XVIII^{ème} et XIX^{ème}) et ces cours, ignorées, délabrées, hétéroclites dans leur composition, renvoyant au tracé médiéval. Le façadisme ferait-il écran aux cours ? Pourtant, on assiste à une recrudescence de travaux sur cours qui recouvrent leur jeunesse grâce à la volonté de copropriétaires et de particuliers et aux savoir-faire d'artisans. La ville de Nantes recèle de cours, petites et grandes, restaurées et nichées dans la compacité d'un tissu urbain et Nantes Renaissance, amoureuse de son patrimoine souhaite sur ces entrefaites dévoiler ces cours confidentielles dans une prochaine publication et faire l'éloge de la beauté de ces lieux secrets.

Sources :

¹ : « Les cours de la Renaissance italienne au Paris d'aujourd'hui » de Cristiana Mazzoni

Texte : Cécile Chalumeaux

Photographies : Adèle Bailleul et Cécile Chalumeaux - février 2014



Retrouvez dès à présent Nantes Renaissance sur notre page Facebook



2 place de la Bourse



11 allée Duguay-Trouin

Elle est souvent située au cœur d'îlot ou de parcelle, elle peut être excentrée, renvoyée en limite séparative ou en fond de parcelle, si celle-ci ne peut libérer un espace central comme le cas d'une parcelle « en lanière ». Mais la cour reste une solution architecturale pour organiser une parcelle et permettre la pratique d'un espace intérieur collectif tout en évitant les espaces résiduels. A l'exception des fameuses traboules lyonnaises, passages couverts allant d'une rue à une autre, les dispositions spatiales d'une cour créent un lieu de passage centré : la circulation se fait à la fois **verticale** par la présence d'un escalier (soit dans l'oeuvre, dans l'épaisseur de la façade, soit hors-oeuvre ou demi-hors-oeuvre, en avant corps, ou dans une tourelle) et **horizontale** par le biais de coursives - loggias donnant accès aux étages courants.



Escalier ouvert en renforcement, 30 rue Kervégan



Tour d'escalier en vis demi-hors-oeuvre, 15 rue Henri IV



Coursive-loggia et escalier en avant-corps, 11 allée Duguay-Trouin